

## « PARCOURSUP »

### Désarroi pour les lycéen.ne.s et leur famille, manque de transparence sur les critères, sélection généralisée ... au lieu de permettre à tou.te.s les bachelier.e.s d'accéder à l'enseignement supérieur !

Depuis mardi 22 mai, des centaines de milliers de lycéen.ne.s sont confronté.e.s à une situation de stress particulièrement éprouvante à 3 semaines du début des épreuves du bac. Ils et elles ne savent pas où et dans quelles conditions leur entrée dans l'enseignement supérieur va pouvoir se concrétiser.

Depuis plusieurs mois maintenant, nos organisations dénoncent un processus de sélection caché, conséquence du refus de la part du gouvernement d'investir massivement dans l'enseignement supérieur alors que la hausse des effectifs est continue depuis déjà 5 ans et va en s'amplifiant en raison du pic des naissances des années 2000.

Le gouvernement a donc choisi de décourager les élèves les plus fragiles, souvent issu.e.s de familles modestes, qui risquent de renoncer à force d'être placé.e.s sur des listes d'attente pendant des semaines voire des mois sur les formations demandées. Il s'agit donc bien d'une forme de ségrégation sociale pour l'accès aux études, alors que notre académie souffre d'un retard conséquent dans le taux de diplômé.e.s du supérieur par rapport à la moyenne nationale.

Nous avons recueilli des témoignages saisissants sur la façon dont les élèves ont été « classé.e.s », selon le lycée dont ils et elles proviennent. Les lycéen.ne.s, lors de la saisie de leurs vœux, n'avaient pas connaissance du fait que les filières en tension à l'université de Rouen étaient passées de 4 à 8 et que les rectorats imposaient des quotas de places « hors académie », tellement faibles que les vœux hors académie sont presque systématiquement voués à un refus.

Le sort de centaines de milliers d'élèves ne peut se jouer ainsi à la loterie, à partir d'algorithmes paramétrés de façon opaque et nous exigeons que le recteur fasse toute la transparence sur les modalités de tri utilisées. Peut-il nous prouver que la réputation des lycées n'est pas entrée en ligne de compte ?

Au-delà des modalités anxiogènes de « parcoursup », il nous semble indispensable de rappeler que c'est d'un plan d'urgence pour l'enseignement supérieur dont le pays a besoin ! Il n'est plus possible de continuer à gérer les flux d'étudiants en augmentation rapide (+20 % entre 2011 et 2018 à l'université de Rouen par exemple) à moyens constants ou presque.

- Pour l'abrogation de la loi « Orientation et réussite des étudiants » et « Parcoursup »
- Pour le maintien des Centres d'Information et d'Orientation
- Pour un plan d'urgence pour les universités, dès la rentrée 2018

**Rassemblement mercredi 6 juin à 17H30**

**Bd des Belges – Rectorat de l'académie de Rouen**

Une audience a été demandée au recteur pour avoir communication des algorithmes d'aide à la décision utilisés dans les différentes formations supérieures (classes préparatoires, BTS, écoles d'ingénieurs, université ...).

